



Monsieur mon frere,

Vous ayant escrit d'uant hier de meors
au parauant je ne vous feray mot que pour
souuerds contenturs a ces lettres ci jointes. Mon
sieur Bylant ma dit de vous auoir eues d'autres
lettres. J'auray soin particulier de vous prompts
ment sans tenir es que me tumbera sur les
mains pour vous. Les sorts que je sçay quil
ne sera point besoins rechercher autres l'edres
es que la misera a celles quil vous plaira escrire
a Madams la Princesse. Si vous trouuez bon que
je sollicite le payement des quinze contfranes, me
mandant vostre volonte je ne faudray de luy
complir, desirant de vous tesmoigner entout ce que
me sera possible, que je ne souhaite rien plus que
l'honneur de vos bonnes graces, et vous rendre
tout le service que seauant de vous de,

Monsieur mon frere,

Tout se porte bien chez vous.
Maffinno vous baise les mains &
ma petite Estienne. Vre frere set de
retour de Hollande, mais je n'ay
pas de nouvelles.

Le 25 feulst 1637. a la Haye

Vostre tres humble
& tres obessant

seruiteur & frere
J. de Wilhem



[Faint, illegible handwritten text in brown ink, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mostly obscured by the paper's texture and fading.]



